

# VMRR Taux réduit

Afin de pouvoir utiliser la cotisation TRANSPVMRRMED *Versement mobilité régional et rural taux réduit*, la formule du taux employeur a été modifiée.

Voici les étapes pour mettre en place cette cotisation :

## Création des taux réduits dans la liste des taux et valeurs TX\_TRANSPVMRR

Les taux réduits sont créés dans la même liste que les taux classiques. Un salarié ne peut avoir les deux taux en même temps, il était donc inutile de créer une autre liste

valeurs de la liste :			
▲	Valeur	Désignation	Insee
1001	0,15	Nice [3]	06088
1002	0,15	Contes	06048
1003	0,15	Biot	06018
1004	0,15	Mouans-Sartoux	06084
1005	0,15	le Cannet	06030
1006	0,15	Cantaron	06031
1007	0,15	Grasse	06069
2002	0,08	Taux réduit Contes	06048
2007	0,08	Taux réduit Grasse	06069

Il est judicieux d'utiliser un code spécifique (ici supérieur à 2000) pour les taux réduits. Ça n'est pas obligatoire mais permet plus de clarté.

## Ajout de la rubrique TRANSPVMRRMED dans le gestionnaire de régimes

Après avoir ajouté la rubrique de cotisation, cochez la case pour le ou les régimes concernés, puis double cliquez sur le régime et codifiez la rubrique :

- Envoi en DSN
- CTP 822
- Base assujettie 57
- Code cotisation 918

Régime sélectionné : Médecins avec abattement 30% URSSAF plafonné  
 Type du régime : Médecin taux réduit (CTP 336)

Afficher les cotisations  
 Modifiées  Toutes

Alias	Désignation	DSN	Base	Taux Salarié	Taux Employe...	Code CTP	CTP1	CTP2	Qualifiant	Base Ass.	+Ass	Comp.Ba...	Code Exo.	Code Cot.	+Cot
TRANSPORT	Versement de transport	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_BRUT_URSAFF		( E = mc 2 )	900			Autre	57	<input checked="" type="checkbox"/>			081	<input checked="" type="checkbox"/>
TRANSPMRRMED	Versement mobilité régional et rural ta...	<input checked="" type="checkbox"/>	BC_BRUT_URSAFF		( E = mc 2 )	822			Autre		<input type="checkbox"/>			918	<input checked="" type="checkbox"/>

## Affectation du taux à la fiche contractuelle

Il ne reste plus qu'à affecter le taux dans la fiche contractuelle

Versement Mobilité  
[Versement Mobilité Régional et Rural](#)  
 Cotisations exclues

**Prestations IJ**

Transport NICE =

contes

- Nice [3]
- Contes
- Biot
- Mouans-Sartoux
- Le Cannet
- Cantaron
- Grasse
- Taux réduit contes
- Taux réduit Grasse**

Revision #4

Created 14 December 2025 16:31:01 by Valéry HUMEZ

Updated 22 December 2025 07:40:22 by Jean François KERSERHO